

Département du Var

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT CYR SUR MER

## VILLE DE SAINT CYR SUR MER

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017 - 03 - 08

Séance du 28 mars 2017

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

Représentés : 3

Absents excusés : 2

\*\*\*\*\*

L'an deux mille dix-sept, le vingt huit mars,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER  
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la  
présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents :** Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

**Adjoins :** Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,  
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,  
JOANNON, LE VAN DA.

**Conseillers Municipaux :** Mesdames, AIELLO, CIDALE,  
GIACALONE, LALESART, MANFREDI, ORSINI, TROGNO,  
VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, CATTAI, GIULIANO,  
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, PATOULLARD, ROCHE,  
SAOUT, VALENTIN.

**BUDGET DE LA  
COMMUNE**

**DECISION BUDGETAIRE  
MODIFICATIVE N° 1**

**EXERCICE 2017**

**Etaient représentés :**

**Conseillers Municipaux :** Mesdames Angèle BERTOIA (procuration  
à Madame Marguerite TROGNO), Stéphanie LEITE (procuration à  
Madame Elisabeth LALESART), Olivia MOTUS-JAQUIER  
(procuration à Monsieur Pierre LUCIANO).

**Etaient absents excusés :**

**Conseillers Municipaux :** Madame Marie-Claire PELOT-  
PAPPALARDO et Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,  
Secrétaire de séance.

1- En vertu de la loi n° 2010-1149 du 30 septembre 2010 relative à l'équipement numérique des établissements de spectacles cinématographiques, la Commune a bénéficié d'une avance remboursable du Centre National du Cinéma et de l'imagerie animée (C.N.C) pour la numérisation du Cinéma Casino qui s'élève à un montant de 775 €.

Monsieur le Maire précise que la Commune suite à sa déclaration de l'année 2016 portant sur les contributions numériques perçues par le Cinéma Casino au titre de sa programmation au cours de l'année 2015, il convient de procéder au remboursement de cette somme auprès du C.N.C.

2- Par délibération n° 2015.04.23 du 14 avril 2015, le Conseil Municipal a décidé de souscrire un contrat d'abonnement auprès de webenchères.com afin de mettre en vente le matériel devenu obsolète selon un système d'enchères via ce site internet et ainsi de recycler ce matériel pour une nouvelle utilisation et prendre part à une action de développement durable.

Par délibération n° 2017.02.10, l'Assemblée Communale a décidé de procéder à une nouvelle mise en vente sur le site webenchères.com pour le matériel de la cuisine centrale qui représente une somme de 35 000 €.

Afin de prendre acte de ces ventes il convient de passer des écritures de cession et inscrire les crédits au compte 024.

3- Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer à l'Association de « La Boule tranquille » une subvention exceptionnelle d'un montant de 800 € pour le financement d'un projet jeunesse.

En effet, d'une part l'association organise, dans le cadre des fêtes de l'Ascension, un tournoi, doté de lots, à destination des enfants.

D'autre part, elle proposera dès la prochaine rentrée scolaire et dans le cadre des activités scolaires ou périscolaires, une initiation à destination des enfants.

A cet effet, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la décision budgétaire modificative suivante :

**Section d'Investissement :**

**Recettes :**

		<b>Libellé</b>	<b>Montant €</b>
<b>Chapitre 10</b>	<b>Compte 10226</b>	Taxes d'aménagement	775,00
<b>Chapitre 024</b>	<b>Compte 024</b>	Produits des cessions d'immobilisations	35 000,00
			<b>TOTAL 35 775,00</b>

Dépenses :

		<b>Libellé</b>	<b>Montant €</b>
<b>Chapitre 13</b>	<b>Compte 1321</b>	Etat et établissements nationaux	775,00
<b>Chapitre 21</b>	<b>Compte 2184</b>	Mobilier	35 000,00
			<b>TOTAL 35 775,00</b>

Section de Fonctionnement :

Dépenses

<b>Comptes</b>	<b>Montant €</b>
6574	800 €

Recettes

<b>Comptes</b>	<b>Montant €</b>
7788	800 €

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Adopte la décision budgétaire modificative n°1 proposée sur le Budget de la Commune - exercice 2017

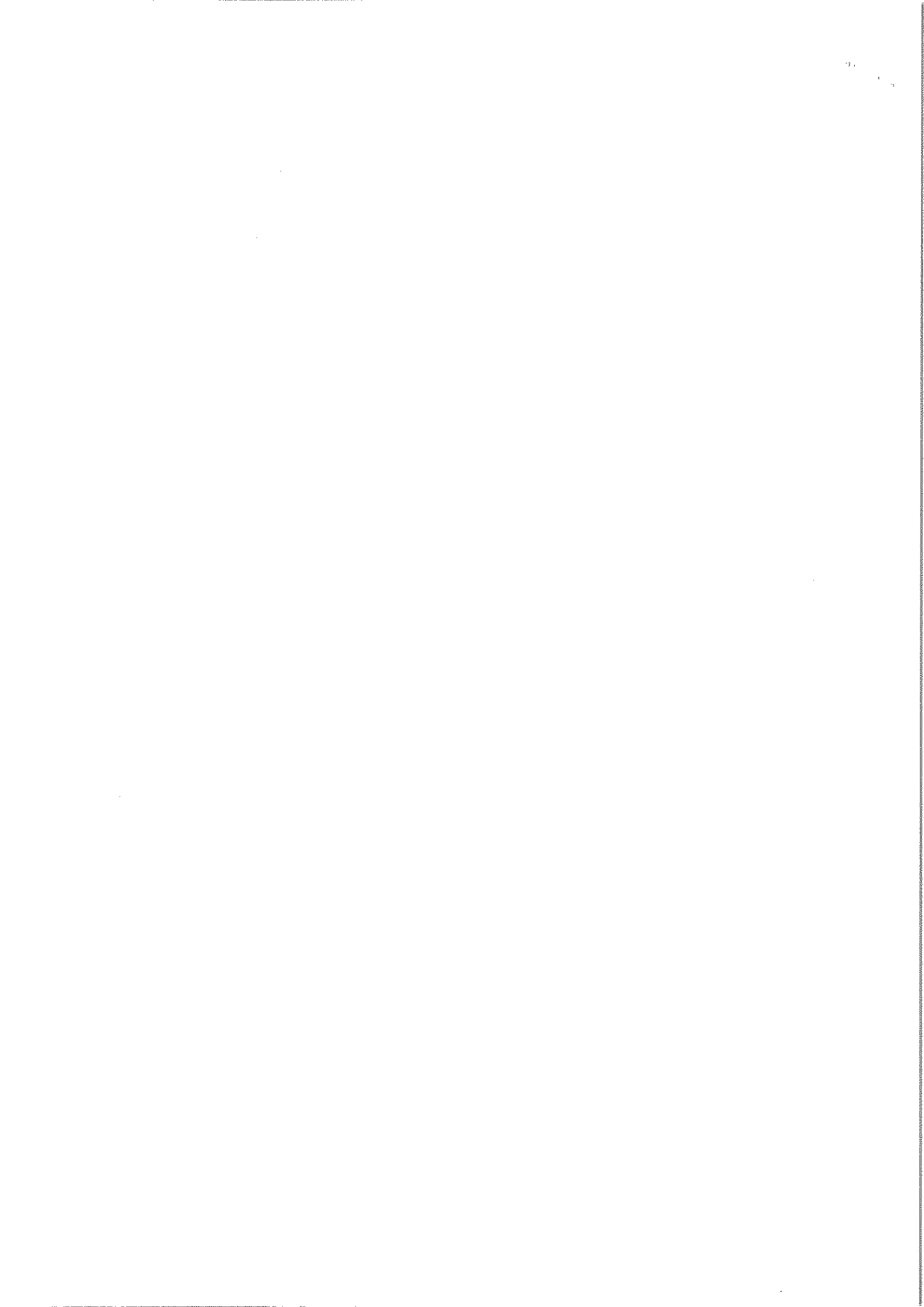
Ainsi fait et délibéré  
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY



**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** BUDGET COMMUNE - DBM 1 - EXERCICE 2017

---

**Date de transmission de l'acte :** 03/04/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 03/04/2017

---

**Numéro de l'acte :** DEL20170308 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 083-218301125-20170328-DEL20170308-BF

---

**Date de décision :** 28/03/2017

**Acte transmis par :** Isabelle TUDELA-DELMASTRO

---

**Nature de l'acte :** Documents budgétaires et financiers

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires

